



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

fermeture de classes dans le premier degré

Question au Gouvernement n° 591

[Texte de la question](#)

FERMETURE DE CLASSES DANS LE PREMIER DEGRÉ

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Louis Bricout, pour le groupe Nouvelle Gauche.

**M. Jean-Louis Bricout.** Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. Elle concerne les menaces de fermetures de classes qui se multiplient sur nos territoires : dans la Sarthe, dans l'Indre, en Meurthe-et-Moselle, dans les Pyrénées-Atlantiques, en Saône-et-Loire, en Ardèche...

**M. Jean-Marie Sermier.** Dans le Jura !

**M. Pierre Cordier.** C'est vrai !

**M. Jean-Louis Bricout.** Partout, en particulier dans la ruralité, élus, enseignants, parents se mobilisent. La rentrée 2018 risque d'être agitée. Nous commençons pourtant à nous habituer à des rentrées plus sereines.

Le dédoublement des cours préparatoires en zone prioritaire constitue une belle ambition, mais à condition d'y mettre les moyens. Il n'est pas raisonnable de penser que les classes rurales sont une variable d'ajustement pour récupérer des postes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR et UDI-Agir.*) Il n'est pas raisonnable de liquider le dispositif « Plus de maîtres que de classes », sans laisser le temps nécessaire à son évaluation. Il n'est pas non plus raisonnable de puiser dans les effectifs de remplacement.

Les territoires en périphérie des zones prioritaires se trouvent impactés, alors qu'ils rencontrent des difficultés quelquefois semblables.

Monsieur le ministre, le résultat de votre politique oppose les territoires entre eux, alors qu'il faut tenir compte de la spécificité de chacun. Par exemple, dans ma circonscription rurale, en Thiérache, vous envisagez de supprimer une classe sur les quatre existantes dans un regroupement de trois villages : Fesmy, Oisy et Barzy. Pourtant, les effectifs sont quasiment stables. Ce n'est donc pas une question démographique. (*M. Jean Lassalle applaudit.*)

Dans nos territoires ruraux, où les écoles sont constituées en groupement, les conséquences d'une fermeture sont particulièrement dramatiques, puisque ce n'est pas une classe qui est en jeu, mais une école qui est sacrifiée.

C'est donc l'équilibre économique d'un groupement qui est remis en cause : des enfants qu'on éloigne de l'école, des investissements récents – dans le numérique, l'accessibilité, la sécurité des locaux – qui sont abandonnés, des personnels difficiles à reclasser. C'est l'âme d'un village qui s'envole.

Monsieur le ministre, prenez-vous en compte les spécificités de nos territoires, en ville comme à la campagne ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes NG et GDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale.** Monsieur le député, je serais volontiers d'accord avec vous si ce que vous disiez était vrai. (*Exclamations sur les bancs du groupe NG.*) Bien sûr que ce n'est pas vrai, et je vais vous le prouver.

D'abord, créations de postes dans le premier degré à la rentrée prochaine : 3 881. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*) Nombre d'élèves en moins : 32 657. Dans chaque département de France, notamment dans les départements ruraux, il y aura plus de professeurs par élève que pendant l'année actuelle. (« Où ça ? » sur les bancs du groupe LR.)

C'est la stricte vérité. Vous citez votre département. Dans celui-ci, il y a non pas des suppressions de postes, mais 32 créations de postes. Votre description est donc fausse.

**M. Thibault Bazin.** Venez voir dans mon département !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre.** Il entre énormément de mauvaise foi dans le débat public, puisque vous ne parlez que des fermetures de classes, même quand il y a plus d'ouvertures que de fermetures ! (*Protestations sur les bancs des groupes NG et FI. – Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Par-dessus le marché, vous essayez d'opposer le rural et l'urbain. Vous rendez un très mauvais service au débat public en faisant de la sorte. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*) Dans votre département, 40 % des dédoublements de classes de CP ont eu lieu en zone rurale. Pourquoi donc opposer l'urbain et le rural, alors que nous ne faisons rien d'autre que de venir en aide aux territoires les plus défavorisés ? (*Protestations sur les bancs du groupe NG.*)

Je constate aujourd'hui, devant la réussite de notre politique de dédoublement, une volonté de présenter les choses telles qu'elles ne sont pas. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Pierre Cordier.** Il faudrait sortir de votre ministère !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre.** Nous menons aujourd'hui une politique en faveur du rural, qui se traduit par un meilleur taux d'encadrement dans tous les départements ruraux et par un travail précis si bien que dans chaque cas où une fermeture de classe ou d'école a lieu, elle est concertée. Donc oui au débat entre le rural et l'urbain, à condition de dire des choses exactes ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Bricout](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 591

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [14 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 février 2018](#)